

ENQUÊTE LINGUISTIQUE

PARMI LES POPULATIONS MONTAGNARDES

DU SUD INDOCHINOIS

par

Georges CONDOMINAS

Chargé de Recherches de la Recherche Scientifique Outre-Mer

1. Place occupée par la linguistique empirique dans l'enquête ethnologique conduite en pays mnong gar.

Le but de ma mission étant l'étude en profondeur d'un milieu proto-indochinois donné ⁽¹⁾, travail devant porter non seulement sur la nature des institutions et leur évolution, mais aussi sur les relations inter-individuelles à l'intérieur du groupe considéré, il m'apparut nécessaire pour pouvoir mener à bien cette enquête en m'intégrant au maximum au milieu étudié, de posséder la langue des gens qui le composent. En effet, on ne peut vivre la vie d'un village et en saisir tous les aspects dans ses moindres détails, sans être capable de comprendre sur-le-champ le sens des paroles qui s'échangent à tout moment : discussions, disputes, railleries, propos anodins ou même simples interpellations.

La connaissance de la langue de ceux qu'il étudie est indispensable à l'ethnologue, puisque celle-ci constitue le lien de tous leurs rapports et le moule dans lequel s'exprime leur pensée. Par elle, il comprend plus aisément leurs conceptions du monde et enrichit de façon substantielle ses observations sur leur comportement. D'un point de vue plus pratique, elle lui apporte la sympathie des autochtones peu habitués à rencontrer des Européens qui daignent communiquer avec eux dans leur langue, surtout lorsque, comme c'est le cas des Mnong Gar, d'autres dialectes servent de langues véhiculaires dans les circonscriptions administratives dont ils relèvent. Obtenir, dès le premier contact, la sympathie de ceux dont on compte partager l'existence, constitue évidemment un atout de grande valeur pour le travail que l'on a entrepris.

Si le temps m'avait été fortement limité j'aurais été obligé de recourir à l'assistance d'un interprète ; mais ayant eu la chance de disposer d'une période de travail assez longue, j'ai préféré consacrer les premiers mois de mon séjour à apprendre le mnong gar pour n'entreprendre vraiment mon travail sociologique qu'une fois

⁽¹⁾ En l'occurrence un village ; cf. notre *Rapport d'une Mission en pays mnong gar (Pays montagnards du Sud indochinois)*, in *BEFEO*, t. XLVI, 1 (1951).

O. R. S. I. O. M.

Collection de Référence

n°/0491

10491

77 MAR 1951

acquise une connaissance suffisante de cette langue qui me permit de me passer des services d'un interprète. La présence d'un tel auxiliaire présente, en effet, de nombreux inconvénients. En premier lieu, celui-ci peut être gêné dans ses relations avec les informateurs par de multiples liens de parenté ou d'alliances : il est des questions qu'il ne peut se permettre de poser à tel ou tel. D'autre part, dans de nombreux cas, les individus avec qui on est en contact répugnent à faire des confidences par l'intermédiaire d'un tiers, dont la discrétion est beaucoup plus sujette à caution que celle de l'enquêteur : ainsi en est-il, notamment, des confidences d'ordre intime ou se rapportant à des agissements de chefs administratifs⁽¹⁾. On finit aussi par lasser les gens à leur poser des questions par le truchement d'une tierce personne à qui il peut arriver d'ailleurs de traduire ces questions mal ou maladroitement, de même que les réponses qu'elles suscitent. Il est possible, aussi, que l'interprète n'ait pas une endurance au diapason de celle de l'ethnologue, endurance aussi bien morale que physique : ainsi, c'est très souvent au cours des beuveries que l'on recueille la plus grande masse de renseignements et l'interprète ne peut pas invoquer les mêmes tabous que l'ethnologue pour refuser de boire. Il arrive même qu'il soit trop content de participer directement à la beuverie et qu'il devienne inutilisable au moment où son service rendrait le plus de résultats.

Enfin, lorsqu'on est capable d'intervenir directement dans les conversations, sans avoir à passer par un intermédiaire, les autochtones, déjà habitués physiquement à la présence de l'ethnologue, se mettent beaucoup plus rapidement en confiance, les barrières sociales s'amenuisant par l'instauration de contacts directs de tous les instants. On peut alors, plus facilement, éviter de poser des questions sous une forme abrupte, en les glissant sans heurts dans la conversation avec laquelle elles prennent corps et ainsi on cesse de donner aux intéressés l'impression, qui finit par devenir aussi insupportable qu'une contrainte, d'un perpétuel examen. Du fait même que l'on participe en quelque sorte au milieu dont on parle la langue, les gens ne sont plus gênés par une présence étrangère et finissent par discuter entre eux librement : ces conversations que l'on écoute simplement ou que l'on peut surprendre, représentent une source importante de renseignements de premier ordre : la forme des propos renseigne sur la personnalité des interlocuteurs ; de simples commérages permettent de comprendre le comportement de ceux dont on parle ; des visiteurs d'un village étranger peuvent relater d'anciennes histoires ou des événements récents et parfois fournir ainsi à l'enquêteur une piste conduisant à des découvertes importantes⁽²⁾.

En France, j'avais suivi les cours de tahitien et de houailou à l'École nationale des Langues orientales, en vue d'une mission en Océanie. Ma nouvelle destination ayant été décidée brusquement, je ne pus disposer à Paris que du Dictionnaire bahnar du R. P. Dourisboure. Dès mes premières tournées sur les Plateaux, je me préoccupai de mon initiation à la connaissance pratique de deux dialectes proto-indochinois : le rhadé et le mngong râm. Cela me permit ainsi de posséder les premiers éléments de base de dialectes appartenant aux deux familles linguistiques⁽³⁾

(1) Le cas s'est effectivement présenté : des Mngong m'ont avoué n'avoir jamais osé dire à leur délégué ce qu'ils venaient de me révéler, parce qu'ils étaient obligés de passer par un interprète pour lui parler.

(2) C'est ainsi, rappelons-le, que nous avons pu découvrir le lithophone de Ndut Lieng Krak. Cf. notre étude consacrée à cette découverte dans le *BEFEO*, t. XLV, 2 (1950).

(3) Famille des langues malayo-polynésiennes : rhadé. Famille des langues môn-khmères : mngong râm. Pour éviter toute confusion, nous avons tout au long de cette étude transcrit les mots cités des divers dialectes du Haut Pays selon les principes mentionnés dans la seconde partie de la présente étude.

dont relèvent tous les parlars des Hauts Plateaux. Du point de vue purement pratique, le rhadé présente un grand intérêt en tant que langue véhiculaire de la province du Darlac où il est enseigné conjointement avec le français dans les écoles. Quant au mnong rlâm, il a l'avantage d'être un dialecte très voisin du mnong gar pour lequel il n'existe aucun document.

A mon premier voyage à Ban Mè Thuot, je commençai par apprendre le rhadé en me faisant traduire le *Premier livre de lecture rhadé* (écrit entièrement en cette langue) de feu Antomarchi, livre de classe très bien conçu que m'avait donné M. Antoine, Directeur de l'Instruction publique aux pays montagnards. Plus tard, au Poste du Lac où je m'étais installé avec ma famille, le Délégué, M. Barrachette, mit à ma disposition, pour les heures où il ne serait pas occupé par un travail administratif, son deuxième secrétaire Sô, un Mnong Rlâm, comprenant très bien le français et affectant, comme tous ses compatriotes évolués, de ne parler avec les autres montagnards que le rhadé qu'il semble d'ailleurs posséder à fond. Avec Sô, je complétais mon vocabulaire pratique franco-rhadé-mnong rlâm; puis, considérant que mener de front l'étude de langues aussi différentes ne pourrait que retarder mes progrès en mnong, dialecte qui restait pour moi la langue de terrain la plus utile, j'abandonnai l'étude du rhadé pour me consacrer uniquement à celle du mnong rlâm : au vocabulaire des mots les plus usuels accompagné de phrases typiques et d'utilisation courante, et même à des harangues pour présenter la nature de mon travail. D'autre part, je complétais ce travail de bureau par des études technologiques dans les villages mnong rlâm, proches du poste.

Il est évident qu'il aurait été préférable de partir pour le pays gar avec un interprète de cette tribu qui m'aurait enseigné cette langue, auxiliaire que j'aurais renvoyé une fois terminé ce travail de dégrossissement. Mais, raison péremptoire, il n'y avait pas dans tout le district du Lac, un seul mnong gar qui comprit suffisamment bien le français pour pouvoir me servir de guide. D'autre part, je tenais beaucoup à la réussite du premier contact avec une population dans laquelle je comptais vivre de longs mois. Enfin, surtout, je pensais qu'en partant seul mais bien préparé, je serais plus vite « plongé dans le bain » et que mes progrès seraient beaucoup plus rapides que si j'avais eu la possibilité de me reposer sur un interprète.

Le 14 mai 1948, nanti de ces rudiments de mnong rlâm, je partis donc seul, sans interprète, pour les montagnes gar et le Krong Knô, changeant de porteurs à chaque étape.

Ma connaissance du rlâm, même soutenue par un lexique fourni, s'est bien vite avérée insuffisante, parce qu'on ne retient réellement une langue qu'en voyant et vivant ce qu'elle désigne. J'ai profité alors, des quelques mots de français qui avaient réussi à surnager dans la mémoire de quelques tirailleurs libérés ou d'anciens élèves de l'école du Krong Knô. Plus tard, à Bboon Rôcai, j'ai cru pouvoir recourir à l'instituteur bih qui y est installé depuis une dizaine d'années. Mais par la suite, je me suis aperçu qu'il faisait énormément d'erreurs, malgré le nombre d'années passées dans ce pays en complet isolement. Néanmoins, il m'a permis de faire quelques progrès. Ceux qui me rendirent les plus grands services furent les élèves mnong gar du cours moyen qui passaient leurs vacances à Sar Luk chez leurs parents. Mais il ne sont pas exempts d'erreurs, et perdent souvent le sens du contenu véritable des mots, surtout quand ceux-ci ne sont pas d'un usage courant.

J'ai surtout commencé par recueillir non seulement les noms des objets et des attitudes, mais aussi des phrases dont je saisisais quelques mots au vol, et qu'avec beaucoup de complaisance, je dois le dire, mes interlocuteurs ont toujours consenti à me répéter lentement; ou encore les descriptions détaillées, en gar, de faits et

gestes, auxquels je venais d'assister, ayant ainsi des points de repère pour la traduction des mots que j'ignorais et la structure grammaticale.

Ces véritables dictées que je leur imposais n'ennuyèrent jamais mes informateurs, bien au contraire, car pour susciter de nouvelles corrections de leur part, je relisais leurs paroles que je venais d'écrire : et d'entendre ainsi répéter avec force écorchures les propos que quelques-uns venaient de prononcer, plongeait l'assistance dans une franche gaieté.

C'est évidemment l'enquête technologique qui, dès le début, me fournit le vocabulaire le plus important et le plus sûr : car, pour chaque mot, le signifié pouvait être immédiatement vérifié, soit qu'il consistât en un objet matériel ou en un geste qu'il était aisé de refaire. En ce qui concerne le vocabulaire religieux, je me bornai tout d'abord à la description en gar des rites auxquels j'assistais, le raccord entre ceux-ci et les signifiants étant beaucoup plus difficile à opérer ; mais dans ce domaine surtout par la suite, ce qui m'a fait accomplir le plus de progrès a été de recueillir tout ce que je pouvais me faire dicter de littérature orale (chansons, prières, « dits de justice », soit dans le cadre de leur emploi, soit sur ma demande expresse). Contrairement à l'opinion courante, ce sont les jeunes qui m'ont fourni le plus de textes ⁽¹⁾. Je me suis rendu très vite compte qu'avec les vieillards (sauf un ancien sous-chef de canton, et le chef de canton actuel), il fallait attendre les moments d'euphorie où ils consentaient à parler ; trop insister était aller au devant d'un refus détourné. J'ai cependant pu, grâce aux nombreuses fêtes, où la jarre délie les langues et enfla la vanité, recueillir une quantité importante de textes anciens de grande valeur que m'ont fournis les vieillards et sur lesquels je les avais aiguillés selon l'indication des jeunes.

Une fois en possession des textes, je me les faisais expliquer mot à mot, par mes trois meilleurs informateurs, âgés de vingt ans à trente ans environ, qui me définissaient en s'aidant d'exemples, le sens de chaque mot, dont j'écrivais alors les définitions parfois contradictoires. Quand de telles occasions se présentaient ou lorsque je butais sur des notes au contenu trop complexe, je procédais à des vérifications auprès des anciens, dont le plus accessible et l'un des meilleurs connaisseurs de la langue gar, fut toujours le chef de canton. Comme ces textes sont très condensés, et d'une grande richesse poétique, véritables bijoux de « poésie pure », il est toujours nécessaire de s'en faire donner le sens général. Les explications font d'ailleurs souvent « boule de neige ».

Ce n'est qu'au bout de deux mois après mon installation définitive à Sar Luk, que j'ai commencé à constituer mon dictionnaire ethnologique, où chaque nom donne lieu à une courte étude sur la fabrication, l'emploi, et s'il y a lieu les rites auxquels l'objet participe, travail assez long, mais nécessaire, que je ne pus cependant poursuivre de façon continue.

Beaucoup plus tard, lorsque mon meilleur informateur Kroong Gros-Nombril devint mon boy, je travaillai à mon dictionnaire au cours de mes repas, auxquels ne manquaient jamais d'assister pour se distraire les coolies tram stationnés à Sar Luk. Ceux-ci provenant des divers villages du canton se relayaient tous les deux jours et cela me permit d'obtenir les variantes locales d'un même mot.

Pour mon travail, j'adoptai, en n'y apportant que de très faibles modifications, le mode de transcription recommandé par l'arrêté du 2 décembre 1935 ⁽²⁾ qui

⁽¹⁾ J'ai été amené à constater ici les mêmes faits que ceux décrits par M. J. Faublée (in *Récits Bara*, p. 3). A propos des conditions de ses enquêtes chez les Bara, « un jeune homme, un adulte de bonne volonté, dit-il, m'ont souvent été plus utiles qu'un vieillard édenté et entêté ».

⁽²⁾ *Journal officiel de l'Indochine*, 7 décembre 1935, p. 4008-4009.

présentait à mes yeux l'avantage pratique d'être employé dans les écoles « montagnardes ».

Les premières remarques que je fus amené à faire portèrent sur le rhadé : je notais en premier lieu, le nombre considérable d'occlusions glottales employées par ce dialecte malayo-polynésien et qui n'avaient pas été remarquées par les praticiens français de cette langue. On les trouve à l'intérieur des mots (exemple : *m'it* « envoyer »), mais surtout en finale. Dans cette position cependant, on avait eu raison inconsciemment de ne pas les noter, car elles n'ont pas alors de valeur différentiative : en effet, les voyelles brèves, et ceci est valable pour tous les autres dialectes, ne peuvent être finales. Quand elles ne sont pas suivies d'une autre consonne, elles le sont par une occlusion glottale⁽¹⁾ et enfin à l'initiale où elles ont été notées par une voyelle : la lettre *a* (exemples : *a* initiale de *ami* « mère », *amaa* « père »)⁽²⁾.

Mais très tôt, je me butai au *b* dit barré (*b̄*) que dans la pratique je n'arrivais pas à différencier du *b* dit normal (*b*). Il en était de même du *d̄* et du *d*, ainsi que du *dj* et du *j*, malgré les explications de M. Y Bih, instituteur rhadé dont j'avais suivi à Ban Mê Thuot, les cours fondés sur la grammaire d'Antomarchi et qui se bornait à suivre la description donnée par l'arrêté de 1935⁽³⁾.

En mnong gar, j'étais borné à ne pouvoir noter que des oppositions, grâce aux rires que je déchainais lorsque j'employais un *b* (ou un *d*) « normal » pour un *b̄* (ou un *d̄*) « barré » ; mais restais incapable de prononcer ces phonèmes. C'est grâce à M. A. Haudricourt avec lequel j'entrai en relation épistolaire que je pus sortir de cette impasse. M. Haudricourt venait, en effet, de découvrir que le *d̄* et le *b̄* vietnamiens étaient préglottalisés et à mes diverses questions, il me fit part de son hypothèse qu'il s'agissait là de préglottalisées, avançant même un tableau des occlusions orales du système phonologique supposé du mnong gar où apparaissaient les oppositions : sourdes, sonores, préglottalisées. En suivant les instructions pratiques qu'il me donna⁽⁴⁾ tout s'avéra exact : j'avais affaire à des préglottalisées

(1) Je constatais par la suite que, dans certains dialectes môn-khmèrs, l'occlusion glottale pouvait en finale suivre une voyelle longue. On verra aussi que cette même constatation est à étendre au jōrai, langue de la famille malayo-polynésienne, pour laquelle le fait avait d'ailleurs été signalé par l'arrêté de 1938 (*JOIC*, n° 77 du 24 septembre 1938, p. 3329).

(2) Il semble que Sabatier ait senti que ce qu'il entendait comme un *a*, à l'initiale de certains mots, était différent d'une voyelle, ce qu'il a essayé de rendre par *a* : (dans son *Recueil de mots rangés d'après le sens à l'usage des élèves de l'École franco-rhadé du Darlac*, Hanoi, 1921) ou *a'* (dans *La Chanson de Damsan*, in *BEFEO*, t. XXXIII, 1933, fasc. 1, p. 143-302). Cf. aussi le cas de la consonne notée *ē* à l'initiale et qui correspond toujours à un *r* du jōrai et du mnong (mots empruntés au cham ou au rhadé) : *ēdeh* et *rdeh* (« véhicule »), le nom même de la tribu : *ēddee* (en rhadé) et *rādei* qui a donné « rhadé » en français...

(3) « *b̄* : non sonore, intermédiaire entre le *p* et le *b*, analogue au *b* des langues germaniques. N'existe pas en bahnar et en koho. Ex. : *bar* « ceindre, vêtir » (rhadé).

.....
d̄ : comme le *d* anglais prononcé sur la pointe de la langue touchant les alvéoles. N'existe pas en bahnar. Ex. : *dām* « il ne faut pas » (rhadé).

.....
dj : n'existe qu'en rhadé. Correspond à un *d* fortement mouillé qui, dans certains cas, se rapproche de la semi-voyelle *y*. Ex. : *djam* « légume » (rhadé).

Pour *b* et *d* l'arrêté se contentait d'ajouter « comme en français » et de donner des exemples, d'ailleurs malheureux trois fois sur quatre : ainsi « *bar* : deux (bahnar) » pour *bar* ; « *dao* : sabre (bahnar, jōrai, rhadé, koho) » qui, dans tous ces dialectes, se prononce *dao* ; de même « *dī* : fini (bahnar) » sans doute pour *dī* que l'on trouve (noté : *dī*) traduit par « tout » dans le *Lexique français-bahnar* et *bahnar-français* (Hanoi, 1941) de MM. Guilleminet et Alberty.

Pour *j* enfin on trouve « intermédiaire entre le *j* anglais de *John* et le *dī* français de *diable* ».

(4) Observation du déplacement d'une feuille de papier à cigarette posée sur les lèvres du sujet parlant ou simplement des mouvements du larynx grâce à ceux de la pomme d'Adam.

que je pus, dorénavant, prononcer correctement, et le tableau suggéré était exact ⁽¹⁾.

Désormais je pouvais rechercher moi-même les commutations ⁽²⁾ qui jusque-là ne s'étaient imposées à moi que par défaut de prononciation. Voici quelques exemples pris dans les consonnes orales d'opposition, entre sonores simples et sonores préglottalisées. Nous nous contenterons de ne fournir des exemples que sur ces seules oppositions, notre propos n'étant pas de dresser ici l'inventaire de tous les phonèmes, mais seulement de signaler l'aire d'extension des préglottalisées dans les langues que nous avons étudiées.

b/bb.

bang «pousse de bambou»; *bbang* «porte».

baang «percussion lancée punctiforme», *Bbaang*, prénom masculin.

boon «caché», *bboon* «village».

d/dd.

dah «à hauteur de»; *ddah* «rive, côté, partie d'une paire».

dööng «grand»; *ddööng* «incurvé» (en parlant du fil d'une lame).

doong «cannelle»; *Ddoong*, prénom masculin.

j/jj.

jöh «fini, tous»; *jjöh* «mauvais, laid».

Par la suite je découvris que le domaine des préglottalisées ne s'arrêtait pas aux seules consonnes orales, mais s'étendait aux nasales, où elles sont cependant beaucoup moins fréquentes. Seul les *nn* se rencontrent en assez grand nombre.

n/nn.

naam «bambou géant»; *nnaam* «empan».

naak «préparer à manger»; *nnaak* «corbeau».

Pour les autres phonèmes : *mm*; *nyny*, je n'ai trouvé que quelques cas isolés.

m/mm.

meen «virole»; *mmeen* «dedans».

On a aussi *mmloo* qui désigne une infirmité des organes de la parole; pas de couples d'opposition pour *nyny*, mais seulement :

nynyin «apporter»; «(donner) à moi».

nynyaan «paresseux».

⁽¹⁾ Cf. A.-G. Haudricourt, *Les consonnes préglottalisées en Indochine*, in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XLVI (1950), fasc. 1, p. 172-182.

⁽²⁾ «Pour dégager les phonèmes d'un parler, on procède à l'opération appelée *commutation*. Elle consiste à remplacer dans un mot une tranche phonique par une autre attestée dans la même langue de façon à obtenir un autre mot de la langue» (A. Martinet, *Description phonologique du parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, in *Revue de Linguistique romane*, t. XV, n° 57-58, janvier-décembre 1939, p. 11).

En réalité, les nasales préglottalisées ne sont prononcées comme phonème unique, que par les vieillards ou les adultes; chez les enfants et les jeunes gens⁽¹⁾, elles se fracturent en : nasale + sonore correspondante préglottalisée.

nnaam devient *nddaam*, *nnaak* devient *nddaak*, etc.

mmeen donne *mbbeen* et *nynyin*, *njin*; *nynyaan*, *njjaan*.

En ce qui concerne *mmeen*, ce n'est pas sans raison, car ce mot est sans aucun doute la contraction de (*töö*)*m* 'en « dans cela ». Peut-être en est-il de même pour *nynyin* dont l'un des sens est « donner à moi » et résulte de la contraction de (*'a*)*ny* 'in (le mot 'in signifie qu'il y a don au profit de la personne dont le nom ou le pronom qui la désigne précède immédiatement ce mot; 'any « moi, je »).

Notons aussi que, en mnong gar, les latérales préglottalisées n'ont pas de valeur phonologique; elles ne représentent que des variantes combinatoires des latérales ordinaires au contact d'une voyelle brève.

Enfin, pour en terminer avec les préglottalisées en mnong gar, bien que les remarques qui vont suivre sont valables pour tous les sujets parlants du Haut Pays, signalons que tous les *d* et tous les *b* des mots empruntés au français ou au vietnamien subissent une préglottalisation en passant en mnong⁽²⁾. On aura ainsi : *bbêrê* « héret », *bböö* « boîte de beurre vide servant à mesurer les rations de riz dans les plantations », *bbangbbuu* « bambou », *ddangsöö* « danse », *ddöö* « deux », *ddong* (*đông bak* « piastre »), *bbeep* (*bép* « cuisinier »).

II. Le nouveau mode de transcription du koho.

Le R. P. Dournes ayant sollicité une subvention du Haut-Commissariat pour l'impression d'un lexique koho-français, il s'avéra que le prix très élevé qu'exigerait l'impression d'un tel ouvrage était dû au grand nombre de signes diacritiques employés conformément aux règles édictées pour la transcription des dialectes montagnards par l'arrêté de 1935⁽³⁾. D'autre part, le Pasteur Jackson qui préparait un syllabaire koho adoptait des signes que n'employait pas le Père, et *vice versa* : il importait donc d'éviter que deux orthographes soient enseignées pour la transcription d'un même dialecte.

Une Commission, chargée d'apporter une solution à ce double problème fut nommée par le Rectorat et placée sous la présidence de M. le Professeur Martini; elle se réunit à Dalat le 1^{er} août 1949. Dès le premier contact, le Président de la Commission, par un exposé clair et précis des grandes lignes qui devaient inspirer notre travail, entraînait l'accord des deux missionnaires dont les divergences de

(1) Et à plus forte raison si l'on fait écrire de tels mots à des élèves : car l'orthographe qu'on leur a enseignée, fondée sur l'arrêté de 1935, ignore les nasales préglottalisées et, automatiquement, ils écrivent ces phonèmes en les scindant en deux.

(2) Notons d'ailleurs que les phonèmes pris au vietnamien sont des préglottalisées (cf. Haudricourt, *op. cit.*, p. 178 et suiv.) mais où la préglottalisation, n'ayant plus de valeur différentiative, n'est pas fortement prononcée, comme dans les langues des Plateaux. Une simple remarque : quand les enfants français élevés au Vietnam veulent imiter des Vietnamiens parlant mal le français, ils préglottalisent fortement tous les *d* et les *b* qu'ils prononcent.

(3) Arrêté du 2 décembre 1935 (*Journal officiel de l'Indochine*, n° 100 du 7 décembre 1935, p. 4008-4009) modifié par les arrêtés du 19 septembre 1938 (*JOIC*, n° 77 du 24 septembre 1938, p. 3329) et du 31 juillet 1941 (*JOIC*, n° 63 du 2 août 1941, p. 2182-2183).

vue, assez minimes d'ailleurs, tenaient surtout à leur système phonologique respectif. Il s'agissait de trouver rapidement une solution pratique; grâce à l'autorité de M. Martini et à la bonne volonté de tous, l'objectif était atteint le soir même. Mon rôle s'était borné à éclairer avant notre réunion, le Président de la Commission, spécialiste du cambodgien et des langues thai, sur l'existence dans le dialecte dont il allait être débattu de certains phonèmes non perçus par les Européens, dont les membres les plus influents de la Commission : préglottalisées, occlusion glottale...

Certains furent admis aisément par ceux-ci, d'autres, notamment les occlusions glottales, se heurtèrent à leur réticence. Le but de la réunion étant principalement de fournir une armature viable qui pût subir le choc de la pratique et les modifications qu'elle y apporterait, sans perdre son sens général, M. Martini se contenta de glisser dans le projet d'arrêté des éléments adaptables, le hiatus par exemple, ouvrant la voie à l'occlusion glottale qui finit par être admise après coup.

Voici le texte du procès-verbal de la réunion, contenant le projet d'arrêté⁽¹⁾ :

.....
 «Le 1^{er} août 1949, s'est réunie au Rectorat de Dalat, une commission destinée à fixer officiellement, une transcription du dialecte srê (kôho).

Cette commission instituée par M. le Recteur d'Académie Bayen, Conseiller à l'Éducation, était présidée par le Professeur Martini, Conseiller auprès du Gouvernement du Cambodge.

Les autres membres sont :

MM. le Pasteur Jackson, de la Mission Évangélique de Dalat;
 le Révérend Père Dournes, missionnaire à Kala;
 Adélé, chef du District de Djiring;
 Condominas, de la Recherche scientifique outre-mer;
 Han-Din, instituteur à l'École montagnarde de Kadé;
 Ha-Sol, de la Mission Évangélique;
 Pham-Van-Nam, de la Mission Évangélique;
 Ourgaud, planteur à Djiring.

M. Martini ouvrit la séance en énonçant les principes directeurs suivants qu'il nous demanda d'adopter :

1° La transcription doit être à l'usage de la population qui parle la langue ou le dialecte à romaniser. En conséquence, éviter une précision de détails qui ne serait utile que pour les étrangers. D'autant plus qu'on se trouve ici en présence d'un dialecte qui se parle avec de légères variantes de prononciation d'une tribu à l'autre : tribus des Srê, des Maa, Cil, Bösü, Laac, etc.

⁽¹⁾ Reproduit dans l'Introduction (p. viii-xiv) du *Dictionnaire srê (kôho)-français*, Saigon, 1950, du R. P. J. Dournes avec d'importantes modifications en ce qui concerne l'occlusion glottale (cf. p. xi) : en effet, si l'auteur y admet la présence possible de ce phonème après une voyelle longue, il affirme l'existence de voyelles brèves finales alors que dans tous les dialectes du Haut-Pays (ainsi que dans toutes les langues d'Indochine d'ailleurs), une voyelle brève ne peut jamais être finale, mais est toujours suivie d'une consonne qui peut être, entre autres, une occlusion glottale. Remarquons, tout au long de cet ouvrage si utile, de nombreuses erreurs portant sur la présence ou l'absence de ce phonème ou sur la quantité des voyelles; espérons qu'elles seront corrigées dans les futures rééditions de ce précieux dictionnaire.

Un trop grand luxe de détails phonétiques qui a sa valeur scientifique, ne pourrait que se baser sur la prononciation d'un groupe et serait en pratique une gêne pour les groupes voisins.

2° La transcription doit permettre l'emploi immédiat de la machine à écrire du type normal, d'envoyer des télégrammes, d'éditer facilement livres et journaux en langue indigène.

3° A cet effet, s'ingénier à utiliser au mieux les signes courants de l'alphabet latin et éviter la surcharge des signes diacritiques, en employant de préférence les digrammes et les combinaisons de lettres.

Ainsi les voyelles brèves seront écrites sans le signe habituel *◌̣*, tandis que les voyelles longues seront indiquées par le redoublement de la lettre : au lieu de *pā* et *pạ̄*, on écrira *pa* et *paa*.

4° L'ouverture et la quantité des voyelles seront marquées soigneusement, chaque fois que ces éléments phonétiques forment des « oppositions phonologiques pertinentes », c'est-à-dire chaque fois qu'elles contribuent à distinguer le sens de deux mots qui ne diffèrent l'un de l'autre que par l'ouverture ou la longueur de la voyelle. Exemple : *pa* « cassé » opposé à *paa* « donner », *tī* « sourd », mais *tīi* « tenir en laisse ».

En général, il y a inconvénient à noter l'ouverture et la quantité de la voyelle quand il n'y a pas opposition de sens, parce qu'alors l'ouverture et la quantité diffèrent d'un dialecte au dialecte voisin. La prononciation n'est rigoureusement maintenue la même partout que lorsqu'il y a opposition phonologique, c'est-à-dire opposition de sens.

Ces principes furent acceptés par la Commission. Les travaux durèrent deux séances et M. Adelé fut chargé de la rédaction du rapport avec l'assistance du R. P. Dournes.

Tous les membres étant présents aux deux séances et après discussions le système suivant de transcription a été établi et accepté à l'unanimité :

CONSONNES

Gutturales :

sourde :	<i>k</i>	<i>ka</i>	« poisson »
sourde aspirée :	<i>kh</i>	<i>kha</i>	« marque »
sonore :	<i>g</i>	<i>go</i>	« voir »
nasalisée (ŋ) :	<i>ng</i>	<i>ngal</i>	« charrue »
(donc lorsqu'on a ŋ + g) :	<i>ngg</i>	<i>nggal</i>	« latanier »

Palatales :

sourde (mouillée) :	<i>c</i>	<i>cau</i>	« Les Montagnards »
sourde aspirée :	<i>ch</i>	<i>chi</i>	« arbre »
sonore :	<i>j</i>	<i>ji</i>	« douleur »
nasalisée :	<i>ny</i>	<i>nyo</i>	« rire »
nasalisée aspirée :	<i>nyh</i>	<i>nyhöt</i>	« herbe »

Dentales :

sourde :	<i>t</i>	<i>ti</i>	« sourd »
sourde aspirée :	<i>th</i>	<i>tho</i>	« essuyer »
sonore :	<i>d</i>	<i>daa</i>	« eau »
sonore préglottalisée :	<i>ḏḏ</i>	<i>ḏḏi</i>	« conduire »
nasalisée :	<i>n</i>	<i>na</i>	« individu »
nasalisée aspirée :	<i>nh</i>	<i>nha</i>	« feuille »

Labiales :

sourde :	<i>p</i>	<i>pa</i>	« cassé »
sourde aspirée :	<i>ph</i>	<i>pha</i>	« l'emporter »
sonore :	<i>b</i>	<i>bö</i>	« puiser »
sonore préglottalisée :	<i>bb</i>	<i>bbö</i>	« sale »
nasalisée :	<i>m</i>	<i>mi</i>	« toi »
nasalisée aspirée :	<i>mh</i>	<i>mhi</i>	« chêne »

Latérales :

	<i>l</i>	<i>löha</i>	« mince »
	<i>lh</i>	<i>lha</i>	« endormi »

Roulées :

	<i>r</i>	<i>rang</i>	« variole »
	<i>rh</i>	<i>rhang</i>	« jardin »

Sifflante :

	<i>s</i>	<i>sa</i>	« manger »
--	----------	-----------	------------

Semi-voyelles :

	<i>w</i>	<i>wang</i>	« parc »
	<i>y</i>	<i>yu</i>	« carrelet »

Occlusion glottale :

L'occlusion glottale est marquée par l'apostrophe (cas du hiatus seulement).

Exemple : *lö'i* « corbeille ».

Cependant, à la fin d'un mot terminé par une voyelle brève, l'occlusion glottale n'est pas marquée, car c'est une réalisation constante de la voyelle brève finale, en opposition à la voyelle longue finale correspondante.

Exemples :

pa « nouveau », mais *paa* « donner »
da « là », mais *daa* « eau »
ada « canard »

VOYELLES

Exemples :

ă bref	= a	pa	« cassé »
ā long	= aa	paa	« donner »
ê ouvert bref	= e	te	(signe de l'impératif)
ê ouvert long	= ee	tree	« fesse »
ê fermé bref	= é	bé	« comme »
ê fermé long	= ée	lée	« aveugle »
î bref	= i	tî	« sourd »
ī long	= ii	tii	« tenir en laisse »
ò ouvert bref	= o	po	« piocher »
ò ouvert long	= oo	poo	« envelopper »
ó fermé bref	= ó	pó	« maître »
ó fermé long	= óo	kóop	« malade »
o dit barbu	= ô	pôh	« ébréché »
ũ bref	= u	tru	« combat (de coq) »
ū long	= uu	truu	« ciel »
ou diphtongué ⁽¹⁾	= ou	bou	« tête »
w dit barbu	= ü	ün	« selle »

DIPHTONGUES

ăi	= ai (ainsi écrit quand le a est bref)	gobar	« gaur »
āi	= ae ⁽²⁾ (ainsi écrit quand le a est long)	bae	« vouloir »
ău	= au (ainsi écrit quand le a est bref)	dau	« assez »
āu	= ao (ainsi écrit quand le a est long)	dao	« sabre »
ăi	= ui (ainsi écrit quand le u est bref)	hui	« oublier »
ūi	= uy (ainsi écrit quand le u est long)	tuy	« porter »
ei, éi	= ei (toujours ei, car il n'y a pas d'opposition de mots en éi ouvert et éi fermé)	blei	« acheter »
ou, éu	= eu (toujours eu, car il n'y a pas d'opposition de mots en éu ouvert et éu fermé)	Deu	(nom propre)

⁽¹⁾ La diphtongaison n'a pas lieu partout, c'est pourquoi la Commission n'a pas adopté la transcription *ow*.

⁽²⁾ Si on écrit *ae*, il faudra aussi écrire *aé*, précision bien inutile.

<i>ôi</i>	= <i>oi</i> (ainsi écrit quand le o est fermé)	<i>tôngoi</i>	« mais »
<i>òì</i>	= <i>oe</i> (ainsi écrit quand le o est ouvert)	<i>koe</i>	« paddy »
<i>oi</i>	= <i>öi</i>	<i>höi</i>	(exclamation)
<i>o-i</i>	= <i>ö'i</i> (ainsi écrit quand il y a hiatus)	<i>lô'i</i>	« corbeille »
<i>ou</i>	= <i>öu</i>	<i>lôu</i>	« cocotier »
	<i>ia</i> (quand on entend le i comme voyelle) (mais on écrira quand i est consonne)	<i>iar</i>	« poule »
	<i>ua</i> (mais quand u est consonne)	<i>kuang</i>	« chef »
	<i>iu</i> (i bref ou long) (mais on écrira parce que dans ce cas i est consonne)	<i>wang</i>	« parc »
		<i>iu</i>	« fumer »
		<i>yu</i>	« carrelet »

La Commission reconnut qu'il n'y a pas en koho de ton comme en vietnamien. »

.....

Ce texte appelle les remarques suivantes :

1° En ce qui concerne l'occlusion glottale finale :

Contrairement à ce qu'avance l'énoncé, en koho, l'occlusion glottale peut suivre une voyelle longue.

Si l'énoncé est valable pour le mnong gar du langage courant, il ne l'est plus ni pour le mnong gar poétique, ni pour le koho ⁽¹⁾ où l'occlusion glottale peut suivre une voyelle longue. Autrement dit, l'occlusion glottale en finale a une valeur différentiative : car si elle suit toujours une voyelle brève sentie comme voyelle finale, elle peut opposer une voyelle longue suivie d'une occlusion glottale à une voyelle longue finale. On aura des oppositions phonologiques pertinentes de ce genre ;

(1) Tous les *k* placés en finale d'un mot en mnong gar sont remplacés par une occlusion glottale dans la langue poétique de cette tribu et en koho. Exemples :

MNONG GAR (LANGAGE COURANT)	MNONG GAR (LANGAGE POÉTIQUE) ET KOHO
<i>dak</i> « piège à lacets »	<i>da'</i>
<i>daak</i> « eau »	<i>daa'</i>
<i>ték</i> « sourd »	<i>ti'</i>
<i>téek</i> « mener au bout d'une corde »	<i>ti'</i>

Si toute occlusion glottale suivant une voyelle longue devient un *k* en mnong gar, cela ne se vérifie pas dans tous les cas où elle suit une voyelle brève : ainsi *pa'* « casser » reste *pa'* en mnong gar. Dans ce dialecte (tout au moins en ce qui concerne le langage courant) on peut donc supprimer la notation de l'occlusion glottale en finale, car elle correspond à l'énoncé du procès-verbal.

Opposition de quantité :

a (bref)/ aa (long)	=	$\begin{cases} ma' \\ maa' \end{cases}$	« porter sur le dos » (nom d'une tribu)
		$\begin{cases} da' \\ daa' \end{cases}$	« piège à lacets » « eau »
i (bref)/ ii (long)	=	$\begin{cases} ti' \\ tii' \end{cases}$	« sourd » « mener au bout d'une corde », etc.

Opposition : absence ou présence de l'occlusion :

aa (long) final/ aa (long) + occlusion glottale	=	$\begin{cases} maa \\ maa' \end{cases}$	« à droite » (nom d'une tribu)
ii (long) final/ ii (long) + occlusion glottale	=	$\begin{cases} tii \\ tii' \end{cases}$	« membre supérieur » « mener au bout d'une corde », etc.

soit :

VOYELLE BRÈVE + OCCLUSION GLOTTALE FINALE.	VOYELLE LONGUE + OCCLUSION GLOTTALE FINALE.	VOYELLE LONGUE FINALE.
ma' « porter sur le dos »	maa' (nom d'une tribu)	maa « à droite »
da' « piège à lacets »	daa' « eau »	$adaa$ « canard »
ti' « sourd »	tii' « mener au bout d'une corde »	tii « membre supérieur »

2° Dans la notation de la quantité des voyelles :

Les rédacteurs du procès-verbal paraissent avoir mal interprété le quatrième principe présenté par le professeur Martini en ce qui concerne la notation de la quantité des voyelles. Il semble qu'ils aient entendu par « chaque fois qu'elles contribuent à distinguer le sens de deux mots », une indication à ne retenir comme trait pertinent la longueur d'une voyelle que lorsque, pour un mot donné, on pourra opérer une commutation de voyelle longue à voyelle brève et *vice versa*, et que si on ne peut procéder à une telle commutation dans le mot considéré, on transcrira par une brève la voyelle de ce mot, qu'elle le soit ou non. Cela équivaudrait, par exemple, en français, à ne retenir la sonorisation de la bilabiale que dans « *bord* » que l'on écrirait avec un *b* parce qu'il y aurait opposition avec le mot *port*, mais non dans *border* (où l'on remplacerait le *b* par un *p*) sous prétexte que le mot *porder* n'existe pas.

C'est pour cette raison, sans doute, que les rapporteurs ont écrit : *ka* « poisson » (*a* bref) pour *kaa*, *chi* « arbre » pour *chii*, *mi* « toi » pour *mii*, *sa* « manger » pour *saa*, etc.

On peut expliquer ces erreurs par le fait que des phonèmes tels que l'occlusion glottale ou des oppositions telles que voyelles brèves voyelles longues ⁽¹⁾, n'existent

(1) Ou tout au moins en finale pour l'anglais. Mais les deux rédacteurs du projet étaient Français, et c'est l'un d'eux, le R. P. Dournes, qui a fourni la grande majorité des exemples, pour lesquels il a commis des erreurs du même type que celles qui se sont glissées par la suite dans son dictionnaire.

pas dans les systèmes phonologiques français et anglais qui étaient ceux des deux praticiens du Koho en présence. Leurs langues maternelles respectives ignorant ces phonèmes, eux-mêmes ne les conçoivent que comme curiosités, particularismes, sans valeur différentiative⁽¹⁾. C'est ainsi que les missionnaires européens ayant fini par sentir une opposition entre voyelle longue finale et voyelle longue + occlusion glottale, et disposant outre leur propre système phonologique de celui du vietnamien, langue qu'ils ont appris à parler couramment, ils ont fait entrer cette opposition dans ce dernier système et l'ont interprété comme une opposition de tonèmes⁽²⁾.

En ce qui concerne les préglottalisées *bb* et *dd* : c'est grâce, semble-t-il au travail sur le cham d'Aymonier et Cabaton, qui eux-mêmes bénéficiaient de l'œuvre accomplie par les Hindous, créateurs de l'alphabet cham⁽³⁾, que leur caractère différentiatif a pu être noté. Pendant longtemps, elles n'ont pas été retenues dans les ouvrages consacrés au rhadé⁽⁴⁾, au jörai⁽⁵⁾, au koho⁽⁶⁾. En ce qui concerne le bahnar, de profonds connaisseurs de cette langue, tels que MM. P. Guilleminet ou F. P. Antoine ne se sont pas doutés de leur existence⁽⁷⁾. Enfin, dans son dictionnaire *biat*⁽⁸⁾, Hœffel reconnaît l'existence de la dentale préglottalisée, mais non celle de la bilabiale du même type.

III. Enquêtes sur les dialectes rhadé, jörai et bahnar

et essai d'application du nouveau mode de transcription à ces dialectes.

Les possibilités de publication à peu de frais ainsi créées, me permirent d'envisager la réalisation du projet suivant : fonder une revue spécialement rédigée pour les autochtones des Pays Montagnards, par eux-mêmes, sous leur nom et dans leur langue et, pour des raisons que nous exposerons plus loin, faire suivre chaque texte de sa traduction française.

(1) « Le système phonologique d'une langue est semblable à un crible à travers lequel passe tout ce qui est dit. Seules restent dans le crible les marques phoniques pertinentes pour individualiser les phonèmes. . . . Mais, en outre, le système des cribles, qui rend cette analyse possible, est construit différemment dans chaque langue. L'homme s'approprie le système de sa langue maternelle. Mais s'il entend parler une autre langue, il emploie involontairement pour l'analyse de ce qu'il entend le « crible phonologique » de sa langue maternelle qui lui est familier. Et comme ce crible ne convient pas pour la langue étrangère entendue, il se produit de nombreuses erreurs et incompréhensions. Les sons de la langue étrangère reçoivent une interprétation phonologiquement inexacte, puisqu'on les fait passer par le « crible phonologique » de sa propre langue. » (N. S. Troubetzkoy, *Principes de phonologie*, p. 54.)

(2) Cf. arrêté du 31 juillet 1941 : « L'accent grave pourra être employé pour marquer une voyelle longue, de ton plus bas que la voyelle longue normale. »

(3) *Dictionnaire cham-français*, Paris, Leroux, 1906, p. xvi. En ce qui concerne la troisième « consonne ajoutée » du cham qu'ils transcrivent par *ñ*, il semble bien qu'il s'agisse de *nyny* (cf. *op. cit.*, p. 160, *ñam* « légume », qui en rhadé se dit *jjaam* et en jörai *nynyaam*. A. G. Haudricourt, *op. cit.*, p. 174-175).

(4) Cf. les œuvres de Sabatier, notamment *La chanson de Damsan* déjà citée.

(5) R. Nicolle, *Lexique français-jaray et jaray-français*, Hanoi, 1940, G. Taupin.

(6) R. P. Jean Cassaigne, *Dictionnaire koho*, 2^e édition conforme à l'orthographe officielle des dialectes des Hauts Pays d'Annam, Saigon, Imprimerie de l'Union.

(7) P. Guilleminet et Alberty, *op. cit.* F. P. Antoine, *Sáp hlabar pöng rok näng*, s. l., 1944. D'ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut, l'arrêté de 1935 déclarait que le *đ* et le *dj* n'existent ni en koho, ni en bahnar.

(8) *Lexique franco-biat*, Saigon, Imprimerie de l'Union, 1936.

L'intérêt d'une telle revue est multiple : moyen de lutte efficace contre l'analphabétisme, elle peut permettre d'éviter la perte définitive de textes de littérature orale, le plus bel apport des cultures proto-indochinoises, et peut aussi fournir aux savants des documents utilisables.

Jusqu'ici, l'ancien mode de transcription interdisait de pouvoir éditer en nombre suffisant des textes « montagnards » à l'usage des autochtones, et cela uniquement à cause du coût élevé des frais d'impression qu'entraînait l'emploi d'un grand nombre de signes diacritiques. Manquant de livres, la plupart des élèves qui retournent dans leur village n'ont rien d'autre à lire que leurs vieux cahiers (quand ils les ont conservés), les notes des chefs administratifs ou les lettres des tirailleurs en service lointain. Bref, ils deviennent vite quasi-illettrés. J'ai été amené à constater que des anciens élèves du cours supérieur, revenus dans leur village depuis quelques années seulement, avaient un mal considérable, quand ils y réussissaient, à déchiffrer des textes imprimés ou même de simples lettres dactylographiées, faute d'avoir pu entretenir des rudiments d'instruction.

Il s'agit aussi, par la création de cette revue, d'intéresser directement les « montagnards » évolués à la sauvegarde de leur principale richesse culturelle constituée par leurs traditions orales, en suscitant leur collaboration à une telle entreprise. On ferait intégrer ainsi l'écriture à leur culture. Technique employée jusqu'ici soit dans les relations individuelles, soit dans les relations administratives pour des besoins pratiques déterminés, l'écriture deviendrait alors le véhicule même d'un patrimoine culturel, le moyen de préserver de l'oubli des traditions demeurées orales jusqu'à présent.

La deuxième étape, celle qui mène à la création proprement dite, serait plus aisée à franchir que la première qui a pour fin de conduire de l'utilisation d'une technique pour des fins purement matérielles à son utilisation comme support d'une culture traditionnelle.

Certes, il est arrivé à quelques montagnards évolués, de recueillir des épopées ou des prières, et même de les traduire en français, mais leur travail était publié sous le nom d'un autre, et surtout, étant destiné au monde savant, il n'atteignait en aucune manière les autochtones instruits. En faisant endosser au montagnard les mérites du travail qu'il aura effectué, outre que cela satisfait aux exigences de la plus simple justice, cela permettra de sauver de nombreux textes par l'intérêt que trouveront les montagnards eux-mêmes à un travail qui flattera à juste titre leur orgueil. Avec l'émulation née du désir d'être lu et connu, comme tel ou tel instituteur ou infirmier dont on lit à la veillée les textes qu'ils ont ressuscités, les jeunes chercheront à recueillir des chants anciens qui sans cela finiraient par disparaître de la mémoire des hommes. Cette littérature, une fois publiée sous une forme accessible, retrouvera son ancienne vigueur ; elle circulera à nouveau ; ceux qui savent lire seront fiers de pouvoir lire, au milieu d'un rassemblement attentif, un poème, une épopée..., même si ces textes sont connus dans le village ; ce ne sera d'ailleurs pas toujours de leur propre initiative, mais bien souvent sur la demande des illettrés qui prennent plaisir à voir déchiffrer sur le papier ce qu'ils ne sont capables de connaître que par l'ouïe ou la mémoire ⁽¹⁾.

Enfin, la traduction française associée aux textes autochtones rendra ces docu-

(1) Combien de fois ne m'a-t-on pas demandé aussi bien au cours de mes tournées qu'à Sar Luk, de relire des textes connus de tous, et dont ils avaient entendu dire que je les avais recueillis : ce fut d'ailleurs très souvent ceux-là même qui me les avaient dictés qui m'en réclamaient la lecture avec le plus d'ardeur.

ments accessibles aux savants (linguistes, folkloristes, ethnologues...) de tous les pays.

Cette traduction française ne présenterait pas seulement un intérêt scientifique ; elle offrirait différents avantages pratiques, notamment :

1° De fournir aux « Montagnards » qui veulent apprendre le français ou se perfectionner dans cette langue, des textes français dont ils possèderaient, en quelque sorte, la traduction ;

2° De permettre aux « Montagnards » de dialectes différents, soit de comparer leur propre folklore à celui des tribus voisines, soit d'apprendre les dialectes voisins par l'intermédiaire du français ;

3° De procurer aux Français et aux Vietnamiens qui voudraient apprendre les dialectes « montagnards », des textes pour s'exercer.

Pour que la revue pût répondre de manière plus efficace à ces utilisations pratiques, mon but était de la doubler d'un autre projet : l'établissement pour chaque dialecte de lexiques comportant la traduction de chaque mot en français et en vietnamien, travail dont je voulais laisser le soin à des groupes d'évolués autochtones que je me serais contenté de guider.

Pour qu'une telle revue fût viable, il fallait en tout premier lieu étendre la transcription adoptée pour le koho aux autres dialectes des Pays Montagnards. Je ne pus entreprendre ce travail préliminaire qu'en octobre 1949, une avitaminose m'ayant contraint à quitter momentanément le village dont je poursuivais l'étude. A Ban-Mê-Thuôt, je fis part de mes projets à M. F.-P. Antoine, Directeur de l'Enseignement, qui les accueillit avec le plus vif intérêt et me facilita la tâche en me permettant de réunir les instituteurs autochtones à Ban-Mê-Thuot, le 13 octobre 1949, à Kontum, le 18 et à Plei Ku, le 25. Devant chaque auditoire, j'exposai mes projets de revue et de dictionnaire, le but immédiat de la réunion, et, en m'aidant des notes prises lors de mes précédentes tournées, je dressai avec l'aide de mes auditeurs, la liste des phonèmes de leur langue. Étant donné le peu de temps dont je disposais (une après-midi pour chaque groupe), le travail le plus notoire a porté surtout sur les consonnantes et j'ai poussé plus particulièrement mes investigations du côté des préglottalisées ; de là des flottements et des lacunes dans le domaine des diphtongues, traitées en fin de séance avec un auditoire à bout de souffle.

Les résultats atteints sont assez différents quant aux dialectes étudiés. En rhadé, mes recherches n'avaient eu jusqu'alors qu'un but pratique, empirique, et ne constituaient que le complément de mon travail ethnologique : elles portaient essentiellement sur le vocabulaire et la grammaire. Il est possible que le domaine des préglottalisées de ce dialecte soit plus vaste que ce qu'indiquerait le tableau *in fine* ; car au cours de la réunion dont les deux principaux animateurs furent MM. Y Blul et Y Bih⁽¹⁾, j'eus assez nettement l'impression d'avoir affaire à des gens qui

(1) Parmi les plus évolués des « montagnards », M. Y Bih (Niè Kdam) a écrit deux courts articles riches en renseignements ethnologiques : « Notice sommaire sur le Darlac » et « Évolution culturelle des populations montagnardes du Sud indochinois » parus dans le numéro spécial d'*Education* consacré aux Pays Montagnards (n° 16, juin-août 1949, p. 29-34 et 83-90) où M. Y Blul (Niè Blô), a fait paraître aussi « Cinq légendes rhadées » (p. 189-203) dont il m'a confié les textes originaux pour la future revue, en me promettant de mettre au point d'autres légendes et des poèmes qu'il a déjà recueillis.

avaient une conception académique de leur orthographe. Si cette impression était justifiée, elle pourrait s'expliquer par le fait que c'est le rhadé qui, grâce à Sabatier, a été la première langue autochtone écrite et la première à avoir été enseignée sur les Plateaux ⁽¹⁾ où du fait de la centralisation à Ban-Mê-Thuot des organismes administratifs et éducatifs, elle joue le rôle de langue véhiculaire.

En jörai, mes connaissances dérivent de celles que je possédais en rhadé; en effet, lors d'un précédent passage à Cö-Reo, tout mon temps fut occupé à des recherches ethnologiques, ayant été invité à venir dans ce poste par un jeune administrateur, M. X. Deniau, qui outre la connaissance approfondie qu'il a de cette tribu, possède une bonne formation sociologique. Mais à Plei Ku, je trouvai dans les instituteurs jörai, et plus particulièrement dans le Chef de District, M. Baar, le groupe le plus enthousiaste envers les projets que j'exposais : lorsque après leur avoir expliqué le mécanisme des préglottalisées, je leur montrai qu'en bahnar et en mnong, elles ne se cantonnaient pas au *bb*, *dd*, *jj*, ils me donnèrent d'eux-mêmes des exemples de nasales, latérales, et semi-voyelles préglottalisées.

Pour le bahnar, je fis au contraire la connaissance d'un Français passionné de linguistique, le Dr Reynaud, Médecin-Chef de l'Hôpital de Kontum. Lorsque je lui fus présenté au cours de mon premier passage dans cette ville, il me dit parler le bahnar et s'intéresser à la linguistique; je lui demandai alors de vérifier si vraiment les préglottalisées n'existaient pas dans cette langue, ce que laissaient supposer les livres pourtant très consciencieux de M. Guilleminet et de M. Antoine. À titre d'exemples de tels phonèmes, je lui expliquai les réalisations de *dd*, *bb*, *jj*, en rhadé et jörai. La plupart des Bahnars évolués savent écrire cette dernière langue et je lui expliquai la méthode à employer pour ce genre de recherches. Par la suite, il en a discuté avec ses infirmiers et ceux-ci ayant parfaitement compris de quoi il s'agissait, lui ont révélé que le bahnar, outre *dd*, *bb*, *jj*, possède *nn* et *mm*. À mon second passage à Kontum, heureusement moins bref que le premier, m'aidant du Dictionnaire bahnar-français de MM. P. Guilleminet et Alberty, j'interrogeai les infirmiers sur 250 mots en procédant à des commutations et découvris les préglottalisées suivantes : *ll*, *nyny*, *ngng*, *yy*.

Voici, à titre d'illustration, quelques exemples d'opposition entre consonnes normales et préglottalisées en bahnar :

b⁽²⁾/*bb*.

bat « aimer » ; *bbat* « salé ».

baak, nom d'un oiseau nocturne ; *bbaaak* : « blanc ».

bah « badigeonner » ; *bbah* « ébréché ».

On relève également *bb* dans d'autres positions, ainsi :

bboo « assez, suffire » ; *bbok* « sel » ; *bbuum* « tubercule ».

bbiic « se coucher » ; *bbeet* « percer d'un coup ».

többang « pousse de bambou » ; *bblaang* « bombax ».

bbroo « enroué » ; *pöbbeemy* « remplir » ; etc.

⁽¹⁾ Tout au moins d'une façon efficace et de manière vraiment extensive. Car c'est le bahnar qui, grâce aux Missionnaires installés à Kontum, a été la première langue proto-indochinoise transcrite (en *quéc-ngü*) et dans laquelle ont été traduits les premiers catéchismes du Haut-Pays.

⁽²⁾ La labiale sonore orale se réalise en bahnar avec une légère nasalisation : *^mb*. Mais celle-ci ne représente pas un trait pertinent : il n'existe pas, en effet, d'opposition *b/^mb*.

d/dd⁽¹⁾.

da' « mieux »; *dda'* « deviner ».
dii « il, elle » (forme respectueuse); *ddii* « tout ».
duh « aussi »; *dduh* dans *ddaak duh* « jus ».

On a aussi :

dde « autrui »; *ddok* « singe »; *ddroong* « à travers ».
pöddaam « cinq ».

j/jj.

jrai, nom d'une tribu (jōrai); *jjrai* « insulter ».
jraang, nom d'un petit fruit aigre; *jjraang* « panthère ».
jrong « ovoïde » (dans le sens de la verticale); *jjrong* « pleurnicher ».

Voir également :

jjoi, numéral des arbres et des objets longs.
jjōom « butiner »; *jjōop* « sucer ».

m/mm.

maa « frère cadet de la mère »; *mmaa* « droite ».
mang « nuit »; *mmang* « porte ».
mii « mari de la sœur aînée »; *mmii* « pluie ».
mih « frère aîné du père ou de la mère »; *mmih* « vous deux ».
mōony « un »; *mmōony* « facile ».
tōman « plaine »; *tōmman* « mettre ».

On a également :

mmē' « mauvais »; *mmut* « entrer »; *mmoong* « rembourser ».
mmrang « coquillage »; *mmrom* « flèche »; etc.

n/nn.

nang « voir »; *nnang* indique l'origine.

(1) Signalons qu'un certain nombre de mots, qui en mnong gar et en sedang commencent par une occlusive sonore ordinaire, commencent par la préglottalisée correspondante en bahnar et en biat (tout au moins en ce qui concerne la dentale dans cette dernière langue, car Hoeffel dans son *Dictionnaire franco-biat* a confondu les deux phonèmes *b* et *bb*) :

	MNONG GAR ET SEDANG	BAHNAR ET BIAT
« eau »	<i>daak</i>	<i>ddaak</i>
« tube »	<i>ding</i>	<i>dding</i>
« rouge »	<i>dum</i>	<i>ddum</i>
« piège à lacets »	<i>dak</i>	<i>mak</i> (bahnar) <i>ddak</i> (biat)
« sel »	<i>boh</i>	<i>bboh</i> (bahnar)
« deux »	<i>baar</i>	<i>bbaar</i> (bahnar)

On a, d'autre part :

nnak « piège à lacets » ; *nnar* « le jour ».
nnao « nouveau » ; *nnôm* dans *ddaak nnôm* « urine ».
nnök « remonter vers l'amont » ; *nnuu* « numéral de personnes ».
nnung « emballer » ; *könnâm* « en dessous, en aval ».
pönnam « laborieux » ; *pönnep* « obliger ».

ny/nyny.

Nous n'avons pas trouvé de couples d'opposition, mais à côté de :

nyam « laie » ; *nyeen* « voir clair » ; *nyim* « pleurer » ; *nyoong* « petit tuyau » ;
nyuung « porc » ; etc. ;

On trouve :

nynyaan « coller » ; *nynyeek* « chique » ; *nynyip* « repriser » ; *nynyong* « frère aîné » ;
nynyui « fumée » ; *tönynyuur* « abaisser ».

ng/ngng.

ngah « ouverture d'un récipient » ; *ngngah* « aube ».

Voir également :

ngngaam « sucré » ; *ngngook* « cerveau » ; *töngngaam* « molaire » ; *töngnglaih* « libérer » (une personne).

l/ll.

pöleh « garrot » ; *pölleh* « déclencher une détente » (arme).

Et les mots :

lloong « bois » ; *llöng* « beau » ; *llu'* « avoir de l'appétit » ; *llui* « croire » ; etc.

y/yy.

ya' « uniquement ; petit » ; *yya'* « oiseau, insecte, écrevisse ».

Voir aussi :

yyal « très, fortement » ; *yyu'* « acide » ; *yyuuk yaak* « avec négligence » ; *yyung*
« dressé, debout ».

Ce travail de défrichage devait être poursuivi dans une seconde tournée qui devait clore ma mission au Viêt-nam et porter surtout sur le jörai, les éléments fournis par ce dialecte pouvant en outre, servir de base de comparaison pour un renouvellement de mon enquête sur le rhadé. Il serait alors devenu possible de susciter la réunion d'une Commission qui eût consacré l'emploi de ces nouvelles transcriptions, réductibles à une seule pour l'ensemble des dialectes proto-indo-chinois du Viêt-nam. J'espérais aussi pouvoir corriger et stimuler le premier travail lexicographique exécuté dans chaque groupe, et rassembler les textes promis pour

le premier numéro de la revue pour laquelle j'avais reçu l'accord du Directeur de l'École française d'Extrême-Orient.

Malheureusement, je ne pus réaliser ce programme à l'époque prévue, ayant été évacué en France pour maladie avant la fin de mon séjour à Sar Luk. Une seconde mission sur les Plateaux sera donc nécessaire pour le mettre à exécution.

Voici groupés en un tableau les résultats de cette première tournée consacrée à l'adaptation aux dialectes rhadé, jörai et bahnar du nouveau mode de transcription adopté pour le koho. (Voir p. 594-597.)

Le principal intérêt de ce tableau réside dans l'inventaire qu'il fournit des préglottalisées de ces trois dialectes : il fait apparaître, en effet, outre les *bb*, *dd* et *jj* préglottalisées (existant en face de *b*, *d*, *g* et *j* ordinaires) attestées jusqu'ici en rhadé et en jörai, l'existence dans les nasales d'une série complète de préglottalisées *mm*, *nn*, *ngng*⁽¹⁾ et *nyny* s'opposant aux nasales ordinaires *m*, *n*, *ng* et *ny*, et aussi celle d'un *ll* et d'un *yy* préglottalisés, en face d'un *l* et d'un *y* ordinaires.

Paris, 1951.

⁽¹⁾ Alors que la corrélation de préglottalisation englobe toutes les occlusions nasales, dans les sonores orales la gutturale *g* n'est pas opposée à un *gg* préglottalisé. En mnong *gar* cette « case vide » se retrouverait également dans les nasales, où nous n'avons pas trouvé de *ngng* préglottalisé s'opposant à un *ng* ordinaire.

Signalons que là où nous avons noté des consonnes aspirées, il s'agit en réalité, non pas de phonèmes uniques, mais de groupes de consonnes : consonne non aspirée + *h*. Leur notation répondait à une nécessité d'ordre pratique : éviter aux personnes habituées au *quôc ngũ* des confusions avec des phonèmes que l'alphabet vietnamien transcrit par un digramme comportant un *h* et dans lequel celui-ci n'indique pas une aspiration : ainsi *nh* (pour *n̄*) et *ch* (pour *c*).

CONSONNES	VALEUR	REHÉ	JÖRAI	BAHNAI
Gutturales :				
1. sourde	<i>k</i>	<i>kü</i> « corne »	<i>kaan</i> « poisson »	<i>kaa</i> « poisson »
2. sourde aspirée	<i>kh</i>	<i>khua</i> « chef »	<i>khaan</i> « étoffe »	<i>khaan</i> « dire »
3. sonore	<i>g</i>	<i>gié</i> « bâton »	<i>geam</i> « près »	<i>gaang</i> « collier en verroterie »
4. sonore aspirée	<i>gh</i>	<i>gha'</i> « défendre »		
7. nasalisée	<i>ng</i>	<i>nga'</i> « faire »	<i>nga'</i> « faire »	<i>ngoi</i> « jouer »
8. nasalisée aspirée	<i>ngħ</i>	<i>anghaar</i> « ronfler »	<i>ngħah</i> « protester de son innocence »	
9. nasalisée préglottalisée	<i>ngng</i>		<i>ngnga'</i> « lever la tête »	<i>ngngoi</i> « regarder en l'air »
Palatales :				
1. sourde	<i>c</i>	<i>cüing</i> « gong plat »	<i>cüing</i> « gong plat »	<i>cing</i> « gong plat »
2. sourde aspirée	<i>ch</i>	<i>chaar</i> « grand gong plat »		
3. sonore	<i>j</i>	<i>jaam</i> « assiette »	<i>jông</i> « hache »	<i>juur</i> « descendre »
4. sonore aspirée	<i>jh</i>	<i>jhüüing</i> « table »		
5. préglottalisée	<i>jj</i>	<i>jjao</i> « époussette »	<i>jjraang</i> « panthère »	<i>jjoi</i> « numéral des objets longs »
6. préglottalisée aspirée	<i>jjħ</i>	<i>cho' jħhaan</i> « sale »	<i>jjħang</i> « colorer »	
7. nasalisée	<i>ny</i>	<i>nyuu</i> « il »	<i>nyao</i> « il »	<i>nyuung</i> « porc »
8. nasalisée aspirée	<i>nyħ</i>	<i>nyħak nyħai</i>	<i>nyħao</i> « sursauter »	
9. nasalisée préglottalisée	<i>nyny</i>		<i>nynyaaam</i> « légume »	<i>nynyao</i> « laver »
10. nasalisée préglottalisée aspirée	<i>nynyħ</i>		<i>nynyħah</i> « repousser »	
Dentales :				
1. sourde	<i>t</i>	<i>taa</i> « borgne »	<i>tany</i> « vite »	<i>taany</i> « tisser, tresser »
2. sourde aspirée	<i>th</i>	<i>thaa</i> « laisser »	<i>thun</i> « année »	<i>thông</i> « promener »
3. sonore	<i>d</i>	<i>dua</i> « deux »	<i>düüing</i> « tomber »	<i>daang</i> « emplacement »
4. sonore aspirée	<i>dh</i>	<i>dhong</i> « couteau »		
5. préglottalisée	<i>dd</i>	<i>ddao</i> « sabre »	<i>ddao</i> « sabre »	<i>ddaang</i> « terminé »
6. préglottalisée aspirée	<i>ddħ</i>	<i>ddôddħak</i> « adroit »	<i>ddhot</i> « pipe »	
7. nasalisée	<i>n</i>	<i>anaak</i> « enfant »	<i>nac</i> « hair, détester »	<i>nang</i> « regarder »

8. nasalisée aspirée.....	<i>nh</i>	<i>ênhaam</i> «bauge»	<i>mah</i> «jeune plante»	<i>nnang</i> «de...» (indique la provenance)
9. nasalisée préglottalisée....	<i>nm</i>			
10. nasalisée préglottalisée aspirée.....	<i>nmh</i>		<i>tômhai</i> «bruit»	
Labiales :				
1. sourde.....	<i>p</i>	<i>pa'</i> «quatre»	<i>paa'</i> «quatre»	<i>pööm</i> «faire»
2. sourde aspirée.....	<i>ph</i>	<i>phaa</i> «cuisse»	<i>phao</i> «fusil»	<i>phaang</i> «saison sèche»
3. sonore.....	<i>b</i>	<i>buon</i> «se tapir»	<i>bruung</i> «tacheté»	<i>bök</i> «aller»
4. sonore aspirée.....	<i>bh</i>	<i>bhaa</i> «échoir par victoire»		
5. préglottalisée.....	<i>bb</i>	<i>bbuon</i> «village»	<i>bbau</i> «odeur»	<i>bboh</i> «sel»
6. préglottalisée aspirée.....	<i>bbh</i>	<i>bbhat</i> «incombustible isolément»	<i>bbhao</i> «dartre»	
7. nasalisée.....	<i>m</i>	<i>amaa</i> «père»	<i>maa'</i> «prendre»	<i>müi</i> «mari de la sœur aînée»
8. nasalisée aspirée.....	<i>mh</i>	<i>m̄hau</i> «buste»	<i>mhao</i> «soif»	
9. nasalisée préglottalisée....	<i>mm</i>		<i>mmuung</i> «facile»	<i>mmüi</i> «pluie»
10. nasalisée préglottalisée aspirée.....	<i>mmh</i>		<i>mmhiu</i> «se tapir»	
Latérales :				
latérale.....	<i>l</i>	<i>laac</i> «dire»	<i>luang</i> «regarder»	<i>lóm</i> «dans»
latérale aspirée.....	<i>lh</i>	<i>lhia</i> «trahir»		
latérale préglottalisée.....	<i>ll</i>		<i>llaah</i> «paresseux»	<i>llóng</i> «beau, joli, bon»
Roulée.....	<i>r</i>	<i>rau</i> «réveiller»	<i>rau</i> «réveiller»	<i>raang</i> «fleur»
Sifflante.....	<i>s</i>	<i>saa</i> «un»	<i>sui</i> «longtemps»	<i>suung</i> «hache»
OCCLUSIONS GLOTTALES				
en finale { après voyelle brève... après voyelle longue.	'	<i>broa'</i> «travail»	<i>pöpa'</i> «où?»	<i>yye'</i> «petit»
en hiatus.....	'	<i>m'it</i> «envoyer»	<i>paa'</i> «quatre»	
	'	<i>e'at</i> «froid»	<i>m'it</i> «envoyer»	<i>pö'oo</i> «bambou»
			<i>hō'ui</i> «hésiter à donner, regretter d'avoir donné»	

	VALEUR	RHADÉ	JÓRAI	BAHNAR
SEMI-VOYELLES	<i>w</i>	<i>waar</i> «enclos»	<i>waang</i> «guerre»	<i>waih</i> «mesurer»
	<i>y</i>	<i>yaang</i> «génie»	<i>yaang</i> «génie»	<i>yaang</i> «génie»
	<i>yy</i>		<i>kôyyaang</i> «adjoint»	<i>yyu'</i> «peur»
VOYELLES				
<i>ä</i> bref.....	<i>a</i>	<i>mang</i> «de...» (indique la provenance)	<i>mang</i> «trou»	<i>tang</i> «amer; pipe»
<i>ā</i> long.....	<i>aa</i>	<i>maang</i> «bredouille»	<i>amaang</i> «dans»	<i>taang</i> «remplacer»
<i>ê</i> ouvert bref.....	<i>e</i>	<i>aseh</i> «cheval»	<i>aseh</i> «cheval»	<i>sem</i> «nourrir»
<i>è</i> ouvert long.....	<i>ee</i>	<i>kmhee</i> «contre»	<i>eeng</i> «jupe»	<i>seem</i> «oiseau, viande»
<i>é</i> fermé bref.....	<i>é</i>	<i>krény</i> «méchant»	<i>méng</i> «joues»	<i>nme'</i> «mauvais»
<i>ê</i> fermé long.....	<i>ée</i>	<i>bée</i> «chèvre»	<i>séeng</i> «porter sur la hanche (objet)».	<i>téem</i> «forger»
<i>ï</i> bref.....	<i>i</i>	<i>ami'</i> «mère»	<i>ji'</i> «sarclet»	<i>ring</i> «pronom masculin»
<i>ī</i> long.....	<i>ii</i>	<i>kü</i> «corne»	<i>aji'</i> «grenouille»	<i>rüing</i> «longer»
<i>ô</i> ouvert bref.....	<i>o</i>	<i>bo'</i> «plein»	<i>rok</i> «herbe»	<i>pō'o'</i> «mangue»
<i>ō</i> ouvert long.....	<i>oo</i>	<i>bóboo</i>	<i>roo'</i> «élégant»	<i>pō'oo</i> «bambou»
<i>ô</i> fermé bref.....	<i>ó</i>	<i>bbó'</i> «figure»	<i>mmó'</i> «bol en terre cuite»	<i>pó'</i> «ami»
<i>ó</i> fermé long.....	<i>óo</i>	<i>bóo</i> «vide de grain»	<i>móo'</i> «la femme de...»	<i>kôpóo</i> «buffle»
<i>ü</i> bref.....	<i>u</i>	<i>nyu'</i> «plonger»	<i>ku'</i> «trouble (eau)»	<i>frung</i> «petite hotte»
<i>ū</i> long.....	<i>uu</i>	<i>nyuu</i> «il»	<i>puu'</i> «ami»	<i>fruong</i> «liane rampante dont les fibres servent à faire des filets».
<i>ô</i> dit «barbu» bref.....	<i>ō</i>	<i>sök</i> «hotte»	<i>jjó'</i> «exact»	<i>pōng</i> «clouer»
<i>ō</i> dit «barbu» long.....	<i>ōō</i>	<i>bbōōk</i> «payer»	<i>mōōn</i> «aussi»	<i>pōōng</i> «ballotter jeu de paume»;
<i>û</i> dit «barbu» bref.....	<i>ü</i>	<i>cü'</i> «montagne»	<i>ü'</i> «jeûner»	<i>sü'</i> «prénom masculin»
<i>ū</i> dit «barbu» long.....	<i>üü</i>	<i>büüing</i> «bol en calabasse»	<i>asüü</i> «essuyer»	<i>üü</i> «admirer»

Diphthongues :

<i>äi</i> (quand le <i>a</i> est bref)	<i>ai</i>	<i>hō'ai'</i> « rien du tout »		<i>pai'</i> « démolir »
<i>āi</i> (quand le <i>a</i> est long)	<i>ae</i>	<i>bae</i> « corbeille »	<i>pae</i> « lièvre »	<i>pae</i> « cuire du riz »
<i>äu</i> (quand le <i>a</i> est bref)	<i>au</i>	<i>amau</i> « ne . . . pas »	<i>cōgau</i> « ours »	<i>bbau</i> « sentir, odeur »
<i>āu</i> (quand le <i>a</i> est long)	<i>ao</i>	<i>ao</i> « veste »	<i>asao</i> « chien »	<i>bbao</i> « raboter »
<i>uä</i> (quand le <i>a</i> est bref)	<i>oa</i>	<i>hoa'</i> « manger »	<i>broa'</i> « travail »	<i>khoa'</i> « clef »
<i>uā</i> (quand le <i>a</i> est long)	<i>ua</i>	<i>h'ua</i> « frôler »	<i>lua</i> « guetter »	<i>thua</i> « toupie »
	<i>oe</i>		<i>sōsoe</i> « sifflement de l'air ou de l'eau qui jaillit d'un petit trou »	
	<i>ue</i>	<i>tue</i> « étranger »		<i>thue'</i> « impôt »
	<i>ué</i>	<i>bué</i> « boucle d'oreille »		
	<i>ui</i>	<i>éyui</i> « ombre »	<i>tō'ui</i> « ombre »	<i>tui</i> « imiter »
<i>eā</i> (quand le <i>a</i> est long)	<i>ea</i>	<i>seam</i> « joli »	<i>heam</i> « joli »	<i>hea</i> « rouet »
<i>iä</i> (quand le <i>a</i> est bref)	<i>ia</i>	<i>siam dah</i> « mais »		<i>ia'</i> peu »
	<i>ie</i>			<i>ier</i> « poule »
	<i>ei</i>	<i>blei</i> « acheter »		<i>daang ei</i> « maintenant »
	<i>eu</i>	<i>teu</i> « porter dans la ceinture »		<i>meu</i> « chat »
	<i>eo</i>		<i>eo</i> « chat »	
	<i>iü</i>	<i>piü</i> « relations amoureuses »	<i>piü</i> « relations amoureuses, adul- tère »	<i>riü</i> « réveiller »
	<i>iö</i>			<i>ya'miö</i> « comment ? pardon ? »
	<i>oi</i>			<i>roi</i> « mouche »
	<i>öi</i>	<i>ieu mthöi</i> « appeler de loin »	<i>öi</i> « grand-père »	<i>höi</i> « aux brins écartés »
	<i>öü</i>			<i>ddöi</i> « avoir, il y a »
	<i>üi</i>		<i>böbrüi</i> « vision floue »	<i>röu</i> « toujours à s'exclamer, à s'éton- ner ».
	<i>üü</i>	<i>küü</i> « interpellier »		<i>hö'üi</i> « très grande fatigue, abattu ».
	<i>iüu</i>	<i>mieu</i> « chat »		
	<i>oiu</i>		<i>koaih</i> « éplucher, gratter »	

BULLETIN
DE
l'École Française
D'EXTRÊME-ORIENT

Extrait du tome XLVI

Fasc. 2



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

SAIGON

1954

16457